

L'IME s'organise autour de deux sections :

- une section d'enseignement et d'éducation spécialisée (SEES) pour les plus jeunes de 6 à 16 ans
- une section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP) à partir de 16 ans et jusqu'à 20 ans.

Les prises en charges individualisées s'organisent autour

D'activités éducatives reposant sur des activités d'expression, de socialisation et d'autonomie, de technologie...

De temps de prévention (santé, sécurité routière...)

De temps de classe avec des enseignants de l'Education Nationale.

Les usagers qui en ont les capacités seront amenés à passer tous les certificats ou diplômes reconnus du milieu ordinaire : le CFG (certificat d'enseignement général), l'ASSR1 et l'ASSR2 (brevets de sécurité routière), le PSC 1 (brevet de formation aux premiers secours).

De temps d'ateliers pour les apprentissages préprofessionnels et de l'autonomie :

Atelier employé technique de collectivité (ETC)
Atelier « gestion de mon habitat »
Atelier petite mécanique
Atelier création et entretien des Espaces Verts
Atelier Cuisine Restauration
Atelier Peinture Décoration
Atelier entretien des locaux et du linge (ELL)

De stages de découverte ou d'immersion en milieu professionnel ordinaire ou protégé.

De temps de préparation à la sortie (préparation à entretiens, CV, démarches administratives...)

Aux temps éducatifs et pédagogiques, l'IME peut ajouter, si nécessaire, des temps de soin par :
Un médecin pédopsychiatre, un médecin généraliste et une infirmière, un psychologue, une orthophoniste, un psychomotricien, un ergothérapeute, une musicothérapeute.